

AG FFH 2024

Compte rendu d'activités du Comité d'Ethique FFH en 2023

Au cours de l'année 2023 le Comité d'Ethique FFH était composé par :

M. Bernard COURBARIAUX, Président

Mme Claire BARBIER, Magistrat, Présidente de chambre honoraire

Docteur Jean Luc DAVOINE

Nous avons eu à traiter les affaires ci-dessous (anonymisées) :

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

2023-03-22 = X À la suite de réponse de la direction FFH qui ne lui conviennent pas, le M. se sent inconsideré ... = il ne nous communique pas l'origine de ses griefs = fin de l'histoire. Pas déclarée comme affaire par le C. d'E.

2023-04-13 = X = : harcèlement d'un employé de CDH = pour donner suite à de nombreuses correspondances, le C. d'E propose une procédure disciplinaire transitoire au CDH = Procédure exécutée selon les règles.

2023-05-13 = X rattrapé par la patrouille SI-HONORABILITE X... = le C. d'E. négocie sa démission et en informe l'international

2023-05-15 = discrimination sur un non-licencié = réponse mais pas de saisine

2023-06-19 = CRH = suite demande à la FFH restée sans réponse la présidente du CRH demande que le C. d'E fasse un contrôle honorabilité sur tous les membres de son comité. On lui fait remarquer que certains ne sont pas licenciés ... & on lui explique la procédure FFH.

2023-06-28 = Y = problème relationnel athlète-entraîneur athlétisme et financiers ... = Echanges avec le DS et le DTN = problème résolu par la DTN

2023-06-29 FF TRIATHLON = une personne licenciée FF TRIATHLON serait aussi licenciée FFH et aurait un comportement pouvant nécessiter un signalement ... = elle n'est pas licenciée FFH

2023-07-11 = Y = DISCRIMINATION exclusion du club = demande de conseils. = conseils fournis. Pas déclaré en saisine.

2023-08-02 = X = relations bizarres entre athlète & entraîneur = à la suite de la réponse de la victime interrogée par le C. d'E = pas nécessaire de poursuivre.

2023-08-24 = X & Y =diffamation & propos mensongers d harcèlement sexuel = @ Entretien avec les belligérants et en parallèle judiciarisation avec plantes respectives .. = fin par médiation judiciaire et signature d'un accord.

2023-09-22 = X & X = tentative d'écarter un officiel désigné en lui reprochant "un comportement inapproprié envers les femmes voir les très jeunes femmes" associé à des contrevérités ... =, le C. d'E propose une procédure disciplinaire à traiter par la commission sportive concernée

2023-10-10 = Y = DISCRIMINATION = le club et la victime ne sont pas adhérent ni licenciés = pas de saisine déclarée.

2023-10-11 = X = pris par la patrouille SI- Honorabilité = prise de licence bloquée par la DTN

